

Denrées alimentaires—Comité

d'une hausse de presque 20 p. 100 des prix mondiaux du café brut. La formation d'un cartel international par les pays producteurs de café, plus tôt l'année dernière, a également contribué à faire augmenter le prix du café.

Encore, plus près de nous, le mauvais temps a sévi dans beaucoup d'endroits au Canada ainsi qu'aux États-Unis. La ménagère n'a pas tardé à en ressentir les effets sur le prix des fruits et légumes, tout comme les agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées.

J'ai exposé certaines des difficultés les plus graves que l'industrie agricole a éprouvées tout récemment. Elles sont à l'origine de la hausse de 8.7 pour 100 de l'indice des prix de gros des produits agricoles qui s'est manifestée entre novembre 1971 et novembre 1972. Il faut pourtant se rappeler que même si les revenus agricoles ont fortement augmenté au cours de l'année dernière, ils n'ont pas suivi la hausse des revenus dans les autres secteurs pendant la dernière décennie.

Les prix agricoles ne représentent qu'un seul facteur dans les prix alimentaires et le futur comité consacrera, j'en suis sûr, beaucoup plus d'attention aux marges des fabricants et des détaillants. Dans l'étude des aliments transformés, nous devons tenir compte non seulement des augmentations dans les prix payés par les fabricants pour les produits agricoles bruts, mais également de l'augmentation des prix des autres produits utilisés. Le coût de la main-d'œuvre est un autre facteur. Le comité cherchera aussi sans doute à examiner la question des marges de bénéfice.

Tous ceux d'entre nous qui considèrent le prix des aliments du point de vue du consommateur doivent se souvenir qu'aujourd'hui nous demandons un produit prêt à servir, par exemple les pommes de terre qui peuvent être vendues pelées, tranchées et frites. Il est bien évident que plus les plats sont cuisinés, plus la note d'épicerie est élevée. Cela nous amène au problème important de savoir si les dépenses consacrées à l'emballage, à la publicité et à la stimulation des ventes tiennent suffisamment compte de l'intérêt des consommateurs et quelles mesures éventuelles devraient être prises pour que l'industrie de l'alimentation en tienne compte.

Ce sont là quelques-uns des facteurs intéressant le comité et qu'il devra étudier. Bref, ces facteurs inclueront la question de savoir dans quelle mesure des récoltes déficitaires au pays et à l'étranger ont influé sur les prix des produits agricoles; comment le prix de revient affecte le bénéfice des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des détaillants de produits alimentaires et leur marge de profit. J'ai aussi parlé des conséquences de l'utilisation toujours plus répandue d'aliments tout préparés et des dépenses pour l'emballage et la publicité. Je suis donc convaincu que le comité sera intéressé à examiner en général les éléments de coûts et les marges de bénéfices affectant les prix aux producteurs, aux transformateurs, aux distributeurs et aux détaillants, c'est-à-dire tous ceux qui composent la chaîne du système alimentaire.

• (1510)

Si cette motion reçoit l'appui de la Chambre, le comité ainsi créé aura le pouvoir voulu pour interroger des témoins, obtenir l'aide d'un personnel qualifié et, finalement, enquêter sur la tendance des prix des aliments et sur les facteurs qui influent sur ces prix, et pour faire des recommandations à ce sujet.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que j'ai hâte d'avoir la possibilité de comparaître devant le Comité afin de lui fournir de plus amples infor-

[L'hon. M. Gray.]

mations sur les questions qui lui seront déférées quand il aura commencé son travail. J'écouterai également avec intérêt les arguments présentés par les honorables représentants au cours de ce débat et je tenterai d'y répondre quand on me donnera la parole à la fin des délibérations. Je suis convaincu que les recommandations du comité proposé peuvent être très utiles lorsqu'il s'agira de régler le grave problème de la tendance courante des prix des aliments, une question qui préoccupe le gouvernement et le peuple canadien en général. Je recommande donc que l'on adopte cette motion le plus tôt possible.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre me permettrait-il de poser une question, monsieur l'Orateur?

L'hon. M. Gray: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre s'il mettrait à la disposition du comité, si cette motion est adoptée et si le comité est créé, tous les documents, notes, rapports et études qui auraient été préparés par la Commission des prix et des revenus, ou au nom de cette dernière, sur l'augmentation des prix des aliments ou toute autre question connexe sur laquelle le comité pourrait demander des renseignements?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, un certain nombre d'études faites par la Commission ont déjà été publiées. Je me ferai un plaisir d'examiner jusqu'à quel point d'autres renseignements fondés sur le travail de la Commission peuvent être fournis ou présentés au comité lorsqu'il sera établi, comme j'espère qu'il le sera.

M. Gilbert: Monsieur l'Orateur, vu le temps qu'il faudra au comité pour recueillir les témoignages et rédiger un rapport intérimaire ou définitif, j'aimerais demander au ministre s'il a l'intention de prendre immédiatement des mesures, législatives ou autres, pour refréner le coût élevé des aliments?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, si de telles mesures doivent être prises, elles seront annoncées lorsque la décision aura été prise. Toute autre ligne de conduite serait au désavantage du consommateur. J'espère que la Chambre adoptera aussitôt que possible la motion à l'étude afin que le comité puisse faire promptement un rapport et que ses recommandations puissent être sérieusement étudiées par le gouvernement.

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, à l'instar du ministre, je n'utiliserai pas la totalité des 40 minutes qui me sont accordées. J'espère être bref et j'espère aussi être plus fin que lui.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Dans la réponse à la question du député de Broadview (M. Gilbert), j'espère que vous avez noté le tout petit mot lourd de sens au début de la réponse. Il a dit que «si» de telles mesures devaient être prises par le gouvernement, elles seraient annoncées à la Chambre en temps et lieu. Vu ce que le ministre a dit, et vu que c'est la seule mesure proposée par le gouvernement, il n'y a aucun doute que le gouvernement n'a aucune solution à la crise inflationniste que nous connaissons aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Aucune mesure valable ou précise n'a été présentée à la Chambre, monsieur l'Orateur. Le discours du trône n'a pas fait mention d'initiatives politiques. Les membres du cabinet, dans leurs discours à la Chambre ou